



## La Fédération Suisse des Psychologues (FSP)

confère à

**Rachel Chevallier**  
**lic. psych.**

le titre de

**Psychologue spécialiste en Psychothérapie FSP**

La formation universitaire de base en psychologie et la formation continue postgrade en emploi d'une durée de plusieurs années, telles qu'elles sont définies en application des critères de la Fédération Suisse des Psychologues (FSP), autorisent la/le titulaire de ces formations à exercer, sous sa propre responsabilité, son activité dans le domaine de spécialisation qu'est la psychothérapie.

Le titre de spécialisation FSP oblige son détenteur à suivre régulièrement la formation permanente correspondante et à respecter les principes déontologiques de la profession.

Berne, le 22.11.97

lic. phil. Denise B. Johansen  
Présidente de la Commission  
Psychologues spécialistes  
en Psychothérapie FSP

Dott. psic. Roldano Antonietti  
Vice-président FSP

CERTIFICAT